

Procès-verbal
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'école Saint-Patrice

Numéro de la
résolution

Province de Québec
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
École Saint-Patrice

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le
10 septembre 2024 à 19 h à la cafétéria de l'école.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine Hébert, parent
Patricia Ménard, parent
Marie-France Tremblay, parent
Philippe Courchesne, parent
Karine Verstricht, parent
Valérie Perras, parent
Maxime Lestage, parent
Amélie Haché, parent
Justine Croisetière, parent
James Gosselin, parent
Jessica Lefrançois, parent
Sandra Cardinal, parent
Frederic Weekers, parent

Mélina Bilocq, parent
Nathalie Paquette, parent
Valérie Hébert Bourdon, parent
Marie-Pier Bourdeau, parent
Josée Thibeault, parent
Eric S-Papineau, parent
Eric Lessard, parent
Annick Boulerice, parent
Claude Bergeron, parent
Marie-Hélène Senécal, parent
Simon Descôteaux, parent
Karine Desnoyers, parent
Louise Provost, parent

Valérie Cousineau, parent
Valérie Boutet, parent
Paula Ortiz Suarez, parent
Valéry B. De Lagrave, parent
Stéphanie Lebel, parent
Mylène Guinois, parent
Maryline Charest, parent
France Leblanc, parent
Simon Durivage, parent
Lara Cabrera, parent
Catherine Boyer, parent
Myriam Checroune, parent
André Faille, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Corina-Maria Zosim, directrice
Isabelle Doiron, secrétaire d'école

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La directrice constate le quorum et ouvre la séance.

2. Mot de bienvenue de la direction

a) Présentation du personnel

Madame Zosim souhaite la bienvenue à tous les parents. La présentation des membres du personnel se fera en classe pendant les rencontres de parents.

b) Informations générales

Mme Zosim présente la situation quant aux travaux sur la cour d'école. La zone de travail est sécurisée le temps des interventions afin que toutes les activités éducatives aient lieu comme prévu.

AG #24-25-001

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Madame Catherine Boyer, parent, et résolu que Madame Stéphanie Lebel, parent et présidente du conseil d'établissement, préside l'assemblée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

AG #24-25-002

Il est proposé par Madame Valérie Hébert Bourdon, parent, et résolu que Madame Isabelle Doiron soit autorisée à assister à l'assemblée et y agisse comme secrétaire d'assemblée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'école Saint-Patrice

AG #24-25-003

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Valérie Perras, parent, et résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

AG #24-25-004

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 12 septembre 2023

Il est proposé par Madame Jessica Lefrançois, parent, et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 12 septembre 2023 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du rapport annuel 2023-2024

La directrice informe l'assemblée que le rapport annuel 2023-2024 est presque terminé. À la lecture du rapport, les parents constateront qu'une des cibles en lecture n'a pas été atteinte. Des ressources supplémentaires ont été mises en place pour soutenir les élèves en difficulté en lien avec cet objectif. Le rapport sera rendu public sur le site web de l'école dès son adoption par le conseil d'établissement.

7. Informations sur les opportunités de participation parentale à la vie de l'école

Madame Zosim invite les parents à s'impliquer au sein du conseil d'établissement de l'école, du comité de parents du Centre de services scolaire ou de l'organisme de participation des parents. Elle explique le rôle de chacune de ces instances et donne un aperçu des exigences pour les participants. Elle précise que le nombre de rencontres du conseil d'établissement sera de 8 ou moins pendant l'année scolaire.

8. Période de questions pour éclaircissements

Il n'y a pas de questions.

AG #24-25-005

9. Nomination d'un président d'élection

Il est proposé par Madame Catherine Boyer, parent, et résolu que Madame Corina-Maria Zosim préside les élections aux différents postes de représentants des parents.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. Procédure d'élection aux postes de représentants au conseil d'établissement

11. Nomination de deux scrutateurs d'élection, s'il y a lieu

Madame Zosim explique la procédure d'élection.

Madame Catherine Boyer et Monsieur Frederic Weekers agiront à titre de scrutateurs.

Pour l'année scolaire 2024-2025, il y a 5 postes de membres réguliers à combler (mandat de 2 ans) ainsi que 2 postes de membres substitués (mandat d'un an).

Afin d'éviter d'alourdir le déroulement de l'assemblée, il est convenu de passer immédiatement à l'appel des candidatures.

12. Élection aux postes de représentants au conseil d'établissement

Les candidatures suivantes sont reçues par le président d'élection :

- Mesdames Stéphanie Lebel, Catherine Boyer, Myriam Checroune et Mélina Bilocq et monsieur James Gosselin se proposent comme membres réguliers ;
- Mesdames Josée Thibeault et Jessica Lefrançois se proposent comme substitués.

Procès-verbal
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'école Saint-Patrice

AG #24-25-006

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants ;

Il est proposé par Madame Valérie Perras, parent, et résolu que les personnes ci-dessus candidates soient élues par acclamation au conseil d'établissement de l'école.

Membres réguliers : Mesdames Stéphanie Lebel, Catherine Boyer, Myriam Checroune et Mélina Bilocq et monsieur James Gosselin.

Membres substitués : Mesdames Josée Thibeault et Jessica Lefrançois.

Proposition adoptée à l'unanimité.

13. Élection d'un parent du conseil d'établissement au poste de représentant au comité de parents et son substitut

Les candidatures suivantes sont reçues par le président d'élection :

- Madame Myriam Checroune se propose elle-même comme représentant ;
- Monsieur James Gosselin se propose comme représentant substitut au comité de parents.

AG #24-25-007

Il est proposé par Madame Stéphanie Lebel, parent, et résolu que madame Myriam Checroune soit élue au poste de représentant au comité de parents et que monsieur James Gosselin soit élu comme représentant substitut au même comité.

Proposition adoptée à l'unanimité.

14. Décision quant à la mise en place d'un Organisme de participation des parents (OPP)

La directrice explique les besoins de l'école quant au bénévolat et à l'implication des parents.

AG #24-25-008

Il est proposé par Madame Martine Hébert, parent, et résolu qu'un organisme de participation des parents soit formé pour l'année 2024-2025 et qu'il soit nommé « **OPP École Saint-Patrice** ».

Les personnes suivantes feront partie de l'OPP : Marie-Pier Bourdeau, Amélie Haché, Marie-France Tremblay, Philippe Courchesne, Valérie Cousineau, Stéphane Ménard, Stéphanie Lebel, Valérie Bourdon, Patricia Ménard, Alexandra Laroche-Sabourin, Jessica Lefrançois et Martine Hébert.

Proposition acceptée à l'unanimité.

AG #24-25-009

Il est proposé par Madame Jessica Lefrançois, parent, et résolu que d'autres personnes puissent se joindre aux membres de l'OPP après la présente assemblée, qu'elles soient parents ou non d'un élève de l'école.

Proposition acceptée à l'unanimité.

AG #24-25-010

15. Levée de l'assemblée générale à 19 h 25

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Stéphanie Lebel, parent, et résolu que la séance soit levée.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Président(e) d'assemblée

La direction